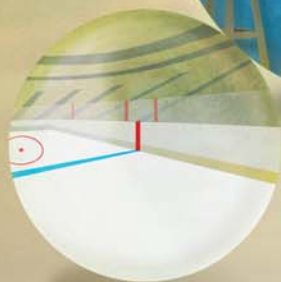


Rapport d'activités

À la mi-temps du programme
de financement triennal



La Table pour
la récupération
hors foyer

www.tablehorsfoyer.ca

Rédaction : Louise Fecteau et Sophie Bergeron, Gaïa environnement inc.
Conception graphique : Line Drapeau, Vitamine D

Crédits photos :

NI Produits, Fédération québécoise des municipalités Ville de Matane, Commission scolaire de Kamouraska, Ville de Québec, MRC Charlevoix-Est, Ville de Shawinigan, municipalité de Notre-Dame-de-Montauban, MRC de Coaticook, MRC Memphrémagog, Ville de Pointe-Claire, Ville de Côte-Saint-Luc, MRC Vallée-de-la-Gatineau, Ville d'Amos, MRC Rocher-Percé, MRC Montmagny, Ville de Lévis, Centropolis de Laval, Ville de Terrebonne, MRC des Pays-d'en-Haut, Ville de Blainville, MRC Beauharnois-Salaberry, Ville de Sorel-Tracy, Ville de Victoriaville, MRC de l'Érable, Sophie Bergeron, Association des restaurateurs du Québec (Revue ARQ).

TABLE DES MATIÈRES

La Table pour la récupération hors foyer en un coup d'œil	1
Mot du président	2
Conseil d'administration	3
Historique	4
Projets pilotes	5
Constats et recommandations	6
La Table pour la récupération hors foyer	8
Mission, objectif, principes directeurs et moyens	9
Structure de l'organisme	10
Une valeur sûre : le travail en partenariat	11
Le programme de financement et ses volets	12
Pour une procédure rigoureuse et simple : fournir les bons outils	14
Résultats à la mi-temps	16
Répartition géographique des projets	17
Résultats par région	18
La Table dans l'actualité	28
Perspectives	30
Annexes	
Annexe 1 – Liste des projets en aires publiques (volet I) et liste des restaurants, bars et hôtels ayant bénéficié du programme (volets II et III)	
Annexe 2 – Extrait de la revue de presse	





LA TABLE POUR LA RÉCUPÉRATION HORS FOYER EN UN COUP D'ŒIL

Un organisme sans but lucratif incorporé le 1^{er} juin 2007.

13 membres contributeurs, aux statuts institutionnels, associatifs et privés.

6 000 000 \$ en engagement volontaire des membres pour un Programme de financement triennal de récupération hors foyer.

Une grande portée d'action : le programme s'étend à tout le Québec.

Deux secteurs d'activités ciblés : les aires publiques municipales et les restaurants, bars et hôtels du Québec.

Un programme de financement en trois volets pour couvrir ces secteurs d'activités.

Un répertoire d'équipements de récupération pour aires publiques, mis à jour en continu, permettant une grande efficacité tant pour les fournisseurs que pour les responsables de l'élaboration des projets.

Des partenariats aux retombées positives pour tous.

Les résultats en quelques chiffres

(au 31 août 2009, 18 mois après la mise en disponibilité du fonds)

Volet I aires publiques municipales

- 114 projets de récupération en aires publiques déposés
- 2 206 686 \$ de financement accordé
- Plus de 5000 bacs et îlots de récupération financés

Volets restaurants, bars et hôtels sur circuit municipal et avec contrat privé

- 739 restaurants, bars et hôtels ont bénéficié du financement pour l'implantation de la collecte sélective
- 305 500 \$ de financement accordé
- 19 entrepreneurs de collecte engagés à offrir le service dans la majorité des régions du Québec
- 226 des 739 établissements sont sur circuit privé, avec contrat d'une durée minimale de trois ans



MOT DU PRÉSIDENT



La Table pour la récupération hors foyer (la Table) est née de deux constats simples, faits il y a environ quatre ans, par des gens et des organisations animés par la même détermination d'augmenter la récupération au Québec.

D'une part, constataient-ils, le système de collecte sélective des matières recyclables dans le secteur résidentiel donne de bons résultats mais il n'existe pas de systèmes organisés, à grande échelle, pour la collecte sélective hors foyer, notamment dans les lieux publics. Or l'évolution du mode de vie entraîne une augmentation constante de la consommation à l'extérieur du foyer et donc, un déplacement des lieux de génération des matières résiduelles. La majorité de ces matières est recyclable, mais en l'absence de systèmes de collecte sélective permanents et efficaces, elles finissent dans les sites d'enfouissement.

D'autre part, ils estimaient essentiel que les entreprises et les organismes se responsabilisent face à l'environnement, sans attendre que les pouvoirs publics légifèrent, contraignent par la loi.

L'idée de s'associer pour agir s'est alors imposée à ces organisations, qui ont rapidement mis en chantier des actions concrètes.

Avec son programme de financement pour la mise en place de systèmes durables de collecte sélective de toutes les matières recyclables dans certains circuits hors foyer, la Table a pour ambition d'être un catalyseur à l'échelle du Québec, de permettre que les meilleurs services puissent être implantés au meilleur prix.

Ce rapport d'activités de la Table présente les grandes étapes ayant conduit à la constitution de l'organisme et de sa structure particulière, les paramètres de son programme de financement triennal et les résultats à la mi-temps ainsi que des exemples de projets.

Je vous souhaite bonne lecture !

Daniel Cotte

Président Eaux Naya inc.

et Président du conseil de la Table pour la récupération hors foyer

CONSEIL D'ADMINISTRATION

En date du 31 août 2009, le conseil d'administration de la Table pour la récupération hors foyer se compose de 13 membres représentant les sociétés contributrices issues des secteurs public, privé et associatif.

Président	Monsieur Daniel Cotte Président & Chef de la Direction Les Eaux Naya Inc.
Secrétaire	Monsieur Mario Quintin Directeur Développement durable Société des alcools du Québec
Trésorier	Monsieur Marc N Ouellette Vice-président principal, groupe des solutions aux communautés locales, Médias Transcontinental Recyclemédiás
Administrateurs	Monsieur Édouard Darche Président Boissons Gazeuses Environnement
	Monsieur CJ Hélie Vice-président exécutif Association des distillateurs canadiens / Spiritueux Canada
	Monsieur Michel McArthur Directeur Canada Nestlé Waters Canada
	Madame Marie-Hélène Michaud Chef Affaires Environnementales Provigo, Membre du groupe Loblaws
	Monsieur Jean-François Pelchat Assistant directeur régional BFI Canada
	Monsieur Jeannot Richard Vice-président, Secteurs municipal, industriel, commercial et institutionnel RECYC-QUÉBEC
	Monsieur Luc Sabourin Directeur finances, Compagnie d'Embouteillage Coca-Cola Boissons rafraîchissantes
	Monsieur Jean Simard Président Association de l'aluminium du Canada
	Monsieur Scott Thornton Directeur des ventes Tetra Pak Canada inc.
	Madame Maryse Vermette Présidente-directrice générale Éco Entreprises Québec



HISTORIQUE

En décembre 2005, les organisations à l'origine de la Table de concertation¹ ont pris l'engagement de consacrer les ressources nécessaires à la démonstration de leur conviction à l'effet que la collecte sélective des matières recyclables est un moyen à privilégier pour l'atteinte des objectifs de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008.

Avec un financement de plus d'un quart de million de dollars, une structure a été mise en place pour des actions cohérentes, efficaces et crédibles.

La Table de concertation sur la récupération des contenants à remplissage unique non consignés (février 2006 à février 2007)

Les membres de la Table, appuyés par des experts externes, ont d'abord élaboré en février 2006 un plan d'action préliminaire lequel prévoyait cinq étapes suivantes :



- **Phase préliminaire**
Mise en place des ressources nécessaires à la réalisation des activités
- **Phase I**
Recherche des données de référence, revue des pratiques et analyse des contraintes et opportunités des systèmes en place afin de produire un rapport de situation initiale
- **Phase II**
Élaboration d'une campagne de sensibilisation
- **Phase III**
Conception et mise en œuvre de projets de récupération, destinés à évaluer à petite échelle le potentiel de différents systèmes et partenariats novateurs
- **Phase IV**
Évaluation et recommandations

Ces différentes phases ont par la suite été détaillées dans Le Plan d'action stratégique², rendu public en juin 2006, qui présentait également le calendrier de réalisation du projet.

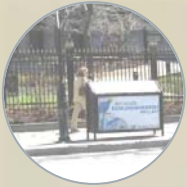
¹Étaient présents : Les Eaux Danone Naya, Nestlé Waters, Société des alcools du Québec (SAQ), l'Association canadienne des embouteilleurs d'eau (CBWA), L'Association des embouteilleurs de boissons gazeuses (AEBGQ), Le Conseil de la transformation agroalimentaire et des produits de consommation (CTAC), Éco Entreprises Québec (ÉEQ), Réseau Environnement, L'Association des embouteilleurs d'eau du Québec (AEEQ) et le Conseil canadiens des détaillants en alimentation (CCDA)

²<http://www.tablehorsfoyer.ca/publications/pdf/01-PlanStrategique-TableCRU.pdf>

Projets pilotes

Après analyse de la situation initiale, cinq projets pilotes ont été élaborés pour évaluer la performance de systèmes de collecte sélective implantés dans différents secteurs hors foyer peu ou pas desservis à ce moment. Les projets se sont déroulés de mai à novembre 2006.

Un rapport d'étape³ décrit les objectifs de chacun ainsi que la méthodologie utilisée.



Projet I

Récupération en bordure de rue – Arrondissement Ville-Marie

Type de projet : Analyse d'un système en bordure de rue déjà en place



Projet II

Terminus et stationnements incitatifs de l'Agence métropolitaine de transport

Type de projet : Récupération des contenants de boissons dans des lieux publics extérieurs – activité permanente



Projet III

Aires publiques d'un centre commercial

Type de projet : Récupération des contenants de boissons dans un lieu public intérieur où l'on retrouve une aire de restauration



Projet IV

Restaurants de type familial (Les restaurants Pacini)

Type de projet : Récupération des contenants de boissons dans un restaurant

Projet V

Récupération dans les commerces ayant pignon sur rue (tous types de commerces) – Ville de Beloeil

Type de projet : Intégration de la récupération des contenants de boisson des commerces à la collecte sélective municipale



³<http://www.tablehorsfoyer.ca/publications/pdf/02-RapportEtape-TableCRU.pdf>

Constats et recommandations

Les résultats des différentes actions (caractérisations, sondages, collectes), l'analyse des opportunités, contraintes et retombées potentielles ainsi que les recommandations ont fait l'objet d'un rapport final, publié en février 2007⁴. On y retrouve les constats et recommandations suivantes :

Constats :

Dans TOUS les lieux étudiés

- Le potentiel de récupération est important.
- Des taux élevés de récupération des contenants sont observés dépassant, dans bien des cas, les objectifs de la Politique.

Dans les lieux publics

- La proportion de contenants de boissons par rapport à l'ensemble des matières recyclables est faible ; la récupération des fibres représente par conséquent un défi puisqu'elles constituent la très grande majorité des matières potentiellement recyclables.
- Lorsque des installations sont présentes, elles sont fortement utilisées.
- Lorsqu'il n'y a pas d'installations sur le lieu même ou à proximité, les usagers jettent les matières recyclables dans les poubelles plutôt que de les rapporter ou d'attendre de rencontrer un équipement adéquat.
- Lorsque la signalisation est adéquate, les matières recyclables sont déposées de la bonne façon dans les équipements.

Dans les lieux privés

- La sensibilisation du personnel et la facilité des opérations de collecte sont les principaux facteurs de succès.



Recommandations :

1. Choisir la simplicité

L'accès aux équipements, la facilité d'utilisation et la clarté des attentes sont les clés du succès. Les installations doivent permettre de récupérer TOUTES les catégories de matières recyclables, selon les mêmes voies que celles offertes aux ménages et avec une signalisation standard qui favorise les pictogrammes aux textes.

2. Viser de nombreux points de collecte

Les usagers ne se déplacent pas ou peu avec leurs matières recyclables, ils vont les jeter dans le premier contenant rencontré. Il est par conséquent préférable de prévoir de nombreux équipements de petite taille que des îlots centralisés de contenants de grands formats.



⁴http://www.tablehorsfoyer.ca/publications/pdf/GAIA-Rapport_final-Fr.pdf (constats et recommandations pages 49 à 51)

3. Se concerter sur des secteurs ciblés

Des secteurs spécifiques devaient être ciblés afin que le maximum d'efforts soit consacré à l'installation et à la gestion de systèmes de récupération efficaces. En effet, dans les secteurs des aires publiques et des ICI (industries, commerces et institutions), pour chaque type de lieu, il faut évaluer les caractéristiques des matières résiduelles présentes, les équipements les plus appropriés, les moyens de communication efficaces et les modes de collecte disponibles.

4. Établir un réflexe universel

Les campagnes de sensibilisation à grande échelle devraient inclure une déclinaison de messages sur l'importance de récupérer EN TOUT TEMPS ET EN TOUS LIEUX.

5. Coordonner le financement

Les modalités ou critères des différents programmes de financement destinés aux municipalités devraient obliger la mise en place de systèmes performants et être cohérents entre eux afin que des montages financiers intéressants puissent être imaginés.

6. Privilégier des résultats optimaux

Puisqu'il n'est pas possible de desservir tous les lieux à très court terme, les décisions d'installer des équipements devraient reposer sur le critère de performance potentielle réelle du secteur.

7. Prendre des décisions pour favoriser les investissements et les emplois

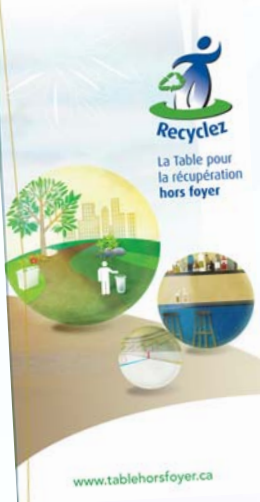
Au Québec, 34 centres de tri des matières recyclables sont en opération et la plupart sont actuellement sous-utilisés. Au cours des dernières années, plusieurs exploitants ont réalisé d'importants investissements afin de moderniser leurs équipements et d'augmenter leur capacité de traitement pour recevoir le grand potentiel de matières recyclables à récupérer. Toutefois, plusieurs investissements sont actuellement suspendus. En effet, les revenus des centres de tri reposent sur la vente de plusieurs catégories de matières recyclables. Les prix de vente les plus élevés sont ceux de l'aluminium et du plastique PET, deux matières servant à la fabrication des contenants de boissons. L'hypothèse d'un élargissement du système de consigne à un nombre indéterminé de nouveaux produits crée une incertitude importante sur les revenus futurs de ces entreprises car les circuits de collecte du système de consigne ne sont pas dirigés vers les centres de tri mais directement chez les recycleurs. Ce sont donc non seulement des investissements mais également des emplois qui sont en jeu.

Une reconnaissance formelle de la priorité accordée à la collecte sélective ainsi que la concrétisation des différents programmes visant son optimisation devront permettre de lever cette incertitude.



LA TABLE POUR LA RÉCUPÉRATION HORS FOYER

Les conclusions issues des activités de la *Table de concertation sur la récupération des contenants à remplissage unique non consignés* ont confirmé le potentiel de retombées associé à des programmes aux objectifs clairs et au fonctionnement bien structuré. Au cours de la période de mars à septembre 2007, plusieurs démarches ont mené à la création d'un nouvel organisme.



- *Recrutement de membres contributeurs (12 membres fondateurs)*
- *Définition de la structure*
- *Rédaction des statuts et règlements*
- *Élaboration de la mission, des objectifs, des principes directeurs et des moyens*
- *Détermination des secteurs d'activités visés*
- *Élaboration du premier budget pour l'affectation des fonds aux opérations*
- *Conception du matériel corporatif et promotionnel*

Le premier organisme exclusivement dédié à la récupération hors foyer

Le 27 septembre 2007, en présence de madame Line Beauchamp, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, une conférence de presse annonçait la création d'un nouvel organisme à but non lucratif composé de partenaires des secteurs public, privé et associatif qui se concentrent sur des objectifs partagés et bien spécifiques. La Table pour la récupération hors foyer était lancée!



Les 4 mois suivants ont été consacrés à la mise en place du programme

- *Consultation des associations et intervenants concernés des secteurs visés*
- *Élaboration du programme de financement (critères, modalités, procédures) et des outils (formulaires et guides, répertoire d'équipements)*
- *Détermination des axes de communication*
- *Création du site Internet comme principale interface de communication avec la clientèle*

Mission, objectif, principes directeurs et moyens

La mission

Initier, développer et mettre en oeuvre des programmes à grande échelle de collecte sélective pour la récupération hors foyer de l'ensemble des matières recyclables.

L'objectif

Optimiser les performances de la récupération hors foyer des matières recyclables.

Les principes directeurs

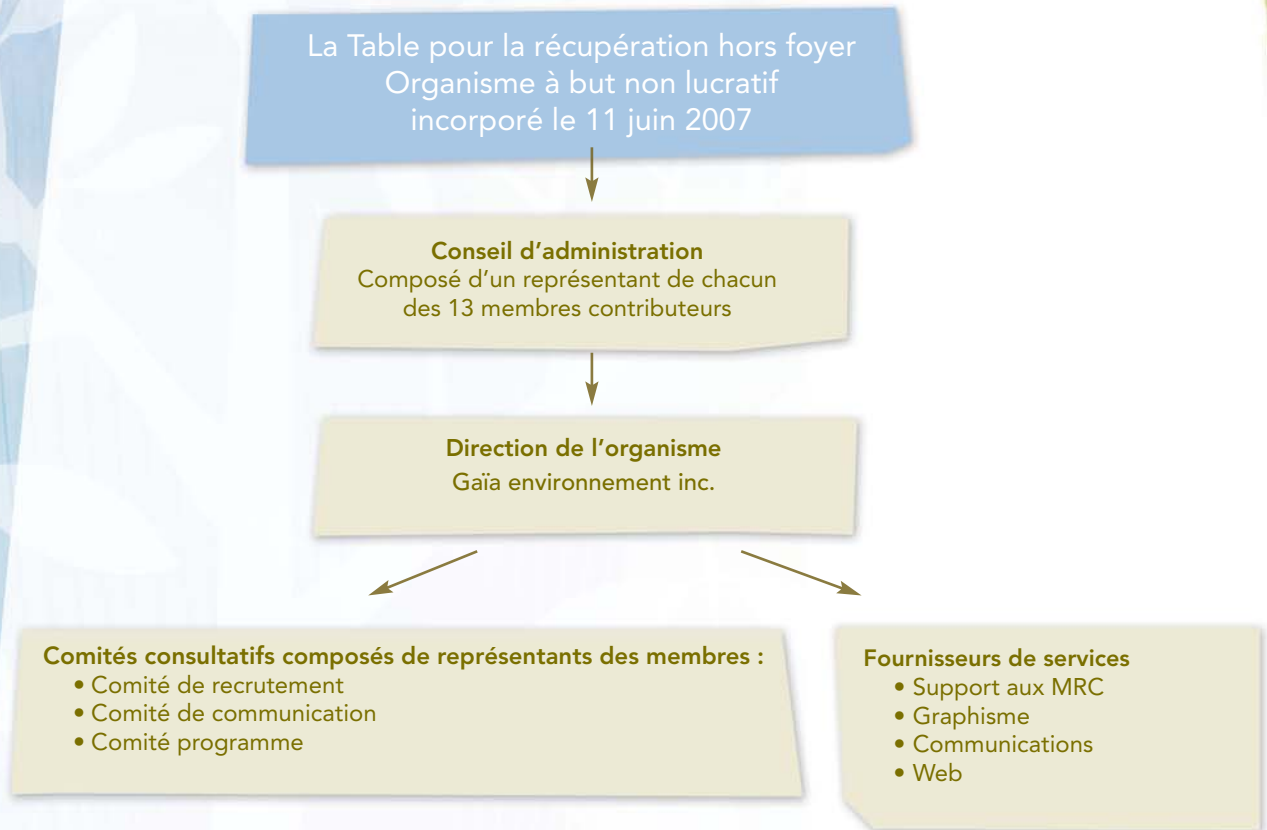
- À l'extérieur des foyers, les efforts de récupération sont insuffisants et, en conséquence, les matières recyclables (toutes catégories confondues) n'y sont pas récupérées pour être recyclées de façon optimale.
- La récupération hors foyer doit être envisagée à partir d'une approche inclusive telle que la collecte sélective puisqu'elle permet de récupérer TOUS les types de contenants et autres matières recyclables.
- La collecte sélective implantée à l'extérieur des foyers et dans de bonnes conditions fournira les meilleurs résultats en terme de quantités récupérées. C'est ainsi qu'elle pourra avoir un impact significatif sur la performance en regard de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008.

Les moyens mis en place

- La constitution d'un fonds à être distribué sur une période de trois ans et dont la valeur atteint 2,2 millions de dollars pour la première année du programme.
- Le partenariat avec les intervenants de tous les secteurs concernés.
- La mise en place de systèmes durables privilégiant l'approche inclusive de la collecte sélective et permettant de récupérer tous les types de contenants et autres matières recyclables.



Structure de l'organisme



Membres ambassadeurs



Membres réguliers



Membre associé



Une valeur sûre : Le travail en partenariat

Pour offrir un programme de financement menant à des projets adaptés, performants et réalisables à court terme, de nombreux échanges ont eu lieu avec les entreprises, les organismes et les intervenants spécifiquement concernés.



La Table pour la récupération hors foyer

- Fédération québécoise des municipalités (FQM)
- Association des restaurateurs du Québec (ARQ)
- Conseil des chaînes de restaurants du Québec (CCRQ)
- Association des hôteliers du Québec
- Association des tenanciers de bars du Québec
- Conseil des entreprises de services environnementaux (CESE)
- Fabricants et fournisseurs d'équipements de récupération
- Entrepreneurs de collecte
- Représentants municipaux
- Représentants de chaînes de restaurants
- Gestionnaires de restaurants, bars et hôtels
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
- Société d'État RECYC-QUÉBEC

Les informations recueillies auprès des intervenants ont été évaluées, compilées puis adaptées au contexte du programme de la Table. L'ensemble des préoccupations, des besoins et des attentes identifiés a été pris en compte lors de l'élaboration des différents volets du programme de financement.

Une entente de gestion et de promotion a également été conclue entre la Table et la Fédération Québécoise des Municipalités. Fruit d'une collaboration productive et efficace, cette entente porte sur le soutien technique aux MRC lors de l'élaboration de leurs demandes de financement, sur l'évaluation de la conformité de ces demandes et sur la promotion du programme.



Le programme de financement et ses volets

L'analyse du contexte québécois de la gestion des matières recyclables générées à l'extérieur des foyers, l'expérience acquise par la tenue des projets pilotes de 2006 et la consultation des intervenants concernés ont conduit les membres de la Table à cibler deux grands secteurs prioritaires pour son programme de financement : les aires publiques municipales et les hôtels, bars et restaurants.



Aires publiques municipales

Description du programme

Programme d'aide financière pour l'achat d'équipements pour la récupération en aires publiques municipales

Aide financière dirigée aux organismes municipaux

Lieux d'installation des équipements : aires publiques intérieures (arénas, centres de loisirs, etc.) et extérieures (rues, parcs, pistes cyclables, abribus, stationnements incitatifs, etc.)

Conditions d'éligibilité

- Fréquence de collecte au moins égale à celle des déchets
- Récupération du plastique, du verre, du métal et des fibres
- Capacité adéquate des équipements
- Équipement garanti au moins un an
- Service assuré par la municipalité pour un minimum de trois ans



Hôtels, bars et restaurants (avec contrats de collecte privés)

Description du programme

Programme d'aide financière pour l'implantation de la collecte sélective des matières recyclables au sein d'établissements uniquement desservis par la collecte des déchets

Aide financière dirigée aux entrepreneurs de collecte sélective

Commerces visés : hôtels, bars et restaurants ne pouvant être intégrés au service de collecte sélective municipal

Conditions d'éligibilité

- Entrepreneurs doivent être en activités depuis au minimum trois ans
- Présentation d'un contrat signé avec un commerce d'une durée minimale de trois ans, renouvelable, décrivant les équipements ainsi que les détails du service de collecte
- Production d'un minimum de 75 m³ de matières recyclables par année
- Récupération du plastique, du verre, du métal et des fibres

Hôtels, bars, restaurants (sur circuit municipal)

Description du programme

Programme d'aide financière pour l'achat d'équipements pour la récupération dans les hôtels, bars et restaurants

Aide financière dirigée aux organismes municipaux

Commerces visés : hôtels, bars et restaurants dont la localisation et les quantités de matières recyclables permettent l'intégration au service de collecte sélective municipal

Conditions d'éligibilité

- L'établissement desservi doit être intégré à la collecte sélective municipale
- Récupération du plastique, du verre, du métal et des fibres

Le site Internet de la Table sert d'interface de communication pour tous les aspects du programme et des demandes de financement www.tablehorsfoyer.ca.

On y retrouve notamment la description détaillée de chacun des volets, un guide et les formulaires pour présenter une demande et toute une panoplie d'outils destinés à aider la clientèle à élaborer ses demandes et à mettre en œuvre efficacement ses projets (voir les outils du programme à la page suivante).

The screenshot shows the website interface for 'La Table pour la récupération hors foyer'. At the top, there is a navigation bar with links for 'Accueil | Contacts | Liens utiles | FAQ'. The main header features a logo with a person recycling and the text 'La Table pour la récupération hors foyer'. Below the header is a horizontal menu with categories: 'Qui sommes-nous?', 'Le programme', 'Publications', 'Actualité', and 'Projets financés'. The main content area is divided into several sections:

- PROGRAMME DE FINANCEMENT pour la récupération hors foyer des matières recyclables:**
 - dans les aires publiques municipales intérieures et extérieures
 - dans les hôtels, bars et restaurants
- Call to Action:** 'Pour obtenir de l'information ou pour soumettre une demande de financement' with a 'CLIQUEZ ICI' button.
- Coup d'œil sur les projets financés:** A section with a photo of a recycling bin and the text 'Consultez les projets récemment financés par la Table pour la récupération hors foyer'.
- La nouvelle de la Table:** A news item dated '21 mai 2009' about a recycling system at Parc Jean-Drapeau.
- Actualité:** A news item dated '1 juillet 2009' about 'Le Rapprocheur - Recyclage : Restons simples!'.

At the bottom of the page, there are logos for 'Boissons Gazéuses', 'eea', 'ASSOCIATION', and 'NAYA'.

Depuis octobre 2009, une nouvelle section présente les listes de tous les projets financés ainsi que des fiches détaillées sur certains d'entre eux.

Cette section représente une source d'inspiration intéressante pour les responsables de l'élaboration de programmes de récupération hors foyer.

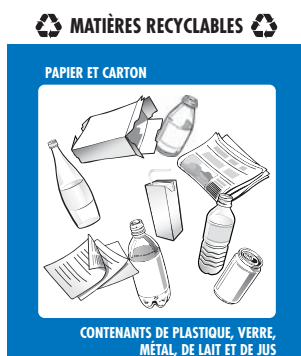
Pour une procédure rigoureuse et simple : fournir les bons outils

Les critères et conditions du programme ont été établis en fonction de facteurs de succès constatés avec les projets-pilote et bonifiés par des consultations auprès des groupes d'intervenants directement concernés.

Des formulaires, guides et documents de référence ont été développés en poursuivant deux objectifs : optimiser l'efficacité du travail des personnes responsables de l'élaboration des projets et leur permettre d'exercer un auto-contrôle sur leur demande de financement avant de la transmettre.

Tous les outils conçus dans le cadre du programme sont disponibles sous forme de documents électroniques téléchargeables à partir du site Internet (www.tablehorsfoyer.ca) et sont mis à jour régulièrement. Ces informations utiles sont donc non seulement disponibles pour la clientèle de la Table mais également pour quiconque réalise des projets de même nature!

- *Guide du demandeur*
- *Formulaires standards de demande de financement pour chacun des volets*
- *Formulaire de demande d'attestation des entrepreneurs de collecte et lettre d'engagement des parties pour le volet III du programme*
- *Répertoire des équipements conformes*
- *Pictogrammes des matières recyclables téléchargeables en formats jpeg, pdf et eps*
- *Affiches de signalisation pour les équipements de récupération installés dans des aires publiques téléchargeables en formats jpeg, pdf et eps*



Le Volet III du programme prévoit le financement de l'implantation de la collecte sélective dans les restaurants, bars et hôtels avec contrat privé. Des entrepreneurs de collecte, prêts à offrir ce service et répondant aux conditions du programme ont été attestés par la Table.



Liste des entrepreneurs attestés

BFI Canada inc
 Bouffard Sanitaire inc.
 Collecte Coderr
 Compo Recycle
 E.B.I Environnement
 Gaudreau Environnement inc.
 Gestion environnementale Éconord
 NI Récupération
 RCI Environnement inc.
 Rebus Débarras Québec

Récupération de la Péninsule inc.
 Sani-Éco inc.
 Sani-Estrie inc.
 Sevices Matrec inc.
 Terrassement St-Louis inc.
 Théolis Transport inc.
 Tri-Val inc.
 Véolia es matières résiduelles
 Waste Management

Une fiche des matières recyclables est remise à tous les établissements, qu'ils soient sur circuit municipal ou privé.



RÉSULTATS À LA MI-TEMPS

Le programme de financement de la Table pour la récupération hors foyer cible deux secteurs d'activités : les aires publiques municipales (volet I) et les restaurants, bars et hôtels (volet II sur circuit municipal et volet III sur circuit privé).

Dans les aires publiques municipales, le problème à résoudre était l'absence d'équipements de récupération à la disposition des citoyens. L'objectif de la Table pour ce secteur était de favoriser l'installation rapide d'équipements appropriés dans les parcs, arénas ou en bordure des rues et pistes cyclables.

Dans le secteur des restaurants, bars et hôtels, la difficulté résidait plutôt dans une offre de service peu développée par les entrepreneurs privés ou inexistante dans certaines régions. Le premier objectif pour ce secteur était de mieux structurer les routes de collecte en attendant des entrepreneurs intéressés et capables de fournir les services adéquats pour ce secteur d'activité. Une fois ce but atteint, l'enjeu était de rejoindre les gestionnaires d'établissements afin qu'ils adhèrent au programme et se convertissent à la collecte sélective.

À la mi-temps du programme, soit au 31 août 2009, les premiers objectifs par secteur ont été atteints :

Dans les aires publiques municipales :

- 114 projets déposés par des MRC, villes, arrondissements ou sociétés para-municipales
- 2,2 millions de dollars accordés pour l'acquisition de 5059 bacs ou îlots de récupération

Dans les restaurants, bars et hôtels :

- 19 entrepreneurs prêts à offrir les services de collecte sélective de toutes les matières recyclables ont été attestés pour desservir 13 régions du Québec
- 739 restaurants, bars et hôtels ont implanté la récupération de toutes leurs matières recyclables dont 513 sur circuit municipal et 226 sur circuit privé, c'est-à-dire avec un contrat d'une durée minimale de trois ans
- 305 500 \$ de financement accordé

Le programme de financement de la Table vise également à servir de catalyseur à l'échelle du Québec, à permettre que les meilleurs services puissent être implantés au meilleur prix.

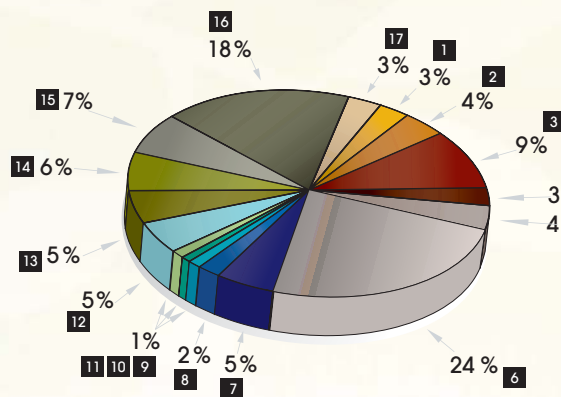
Au 31 août 2009, des programmes de récupération en aires publiques ou dans les restaurants, bars et hôtels se sont déployés dans chacune des 17 régions administratives du Québec! À la page suivante, nous constatons que la répartition géographique des projets en aires publiques est quasi la même que celle de la population! Quelques régions sont toutefois plus populaires pour la récupération dans les restaurants, bars et hôtels. Voilà des informations utiles pour cibler les interventions à la 2^e mi-temps du programme!

Répartition géographique des projets par région

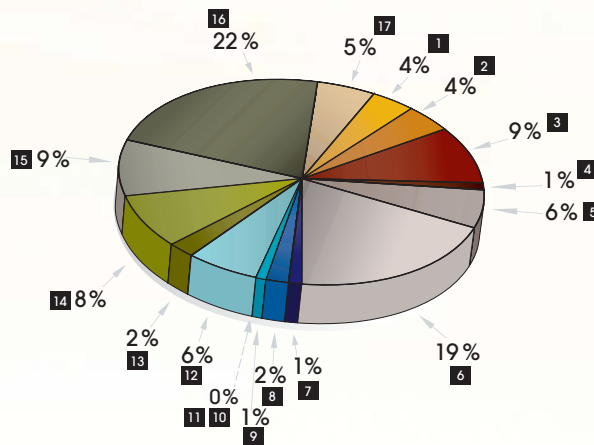
Liste des régions administratives

1	Bas-Saint-Laurent	10	Nord-du-Québec
2	Saguenay-Lac-Saint-Jean	11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
3	Capitale-Nationale	12	Chaudière-Appalaches
4	Mauricie	13	Laval
5	Estrie	14	Lanaudière
6	Montréal	15	Laurentides
7	Outaouais	16	Montérégie
8	Abitibi-Témiscamingue	17	Centre-du-Québec
9	Côte-Nord		

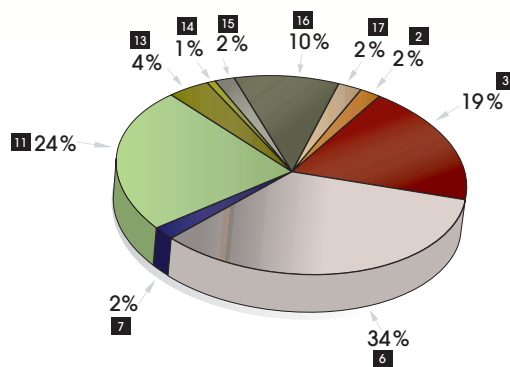
Répartition de la population



Répartition des projets en aires publiques municipales (en valeur)



Répartition des projets dans les restaurants, bars et hôtels (en nombre d'établissements)



Résultats par région

Les responsables de l'élaboration de programmes de récupération des matières recyclables, tant dans les lieux publics que dans les restaurants, bars et hôtels, ont consacré beaucoup d'efforts à la planification et la mise en œuvre de leur projet. Les systèmes doivent être durables et performants. Il est donc nécessaire de répondre à la fois aux rigoureux critères et conditions du programme tout en harmonisant le projet aux particularités des lieux ou du territoire.

Une grande diversité de projets ont été approuvés. Nous présentons dans cette partie du rapport quelques-uns d'entre eux, en ordre numérique de région administrative. Les listes de tous les projets approuvés en date du 31 août 2009 se trouve en annexe 1. On y présente en ordre numérique de région, une première liste des projets en aires publiques (volet I) puis une seconde de tous les restaurants, bars et hôtels ayant bénéficié du programme (sur circuit municipal, volet II et privé, volet III).

Ces listes sont mises à jour mensuellement et se retrouvent sur le site Internet de la Table, sous la rubrique Projets financés. Cette rubrique contient par ailleurs de nombreuses fiches par projet, utiles à quiconque élabore un programme de récupération hors foyer!

Les résultats du programme sont présentés dans la tournée des régions qui suit.

Bas-Saint-Laurent

Aires publiques : 9 projets de 8 MRC et d'une région pour 289 bacs et îlots de récupération
Des entrepreneurs à votre service : Récupération de la Péninsule inc et Bouffard Sanitaire inc

À Kamouraska, Trois-Pistoles, Rimouski et Matane, entre autres, les citoyens et les touristes ont dorénavant accès à de nombreux équipements de récupération dans les parcs et places publiques.



Au bord du fleuve à Matane



À Rivière-du-Loup, le projet de récupération dans les lieux publics fait écho aux préoccupations exprimées au maire en 2008 par des élèves de 4^e année de l'école Saint-François-Xavier. Ces élèves ont contribué au projet en identifiant des sites appropriés!

Saguenay-Lac-Saint-Jean

Aires publiques : 2 projets d'une ville et d'une MRC pour 287 bacs et îlots de récupération
Restaurants, bars et hôtels ayant bénéficié de financement à l'implantation : 14
Des entrepreneurs à votre service : Collectes Coderr, Services Matrec, Terrassement St-Louis et Waste Management

À Saguenay, « la collecte dans certaines aires municipales permettra d'impliquer davantage les citoyens en leur donnant la possibilité de poursuivre les habitudes prises à la maison et par le fait même, d'augmenter les volumes de matières récupérées. » Des équipements sur mesure seront fabriqués par le Centre de formation en entreprise et récupération (CFER).

Dans les municipalités de la MRC Domaine-du-Roy au Lac-Saint-Jean, les lieux de loisirs (parcs, piste cyclable, centre sportif, arénas), seront bientôt équipés d'îlots de récupération.



Capitale-Nationale

Aires publiques : 6 projets d'une ville, de 4 MRC et d'une régie pour 709 bacs et îlots de récupération
Restaurants, bars et hôtels ayant bénéficié de financement à l'implantation : 141
Des entrepreneurs à votre service : Gaudreau Environnement, Services Matrec, Veolia



Depuis août 2009, le plus important projet de récupération en bordure de rues s'installe à la Ville de Québec. Dans une première phase, 500 bacs à deux voies seront mis à la disposition des citoyens dans les rues des arrondissements de La Cité et de Limoilou.



Le programme triennal d'immobilisations de la Ville prévoit des sommes pour compléter l'implantation sur l'ensemble du territoire.



La MRC de Charlevoix a piloté l'implantation de la récupération auprès de tous les restaurants, bars et hôtels pouvant être collectés sur circuit municipal. Le financement de la Table aura permis la livraison de 420 bacs à 105 établissements du territoire!

Mauricie

Aires publiques : 2 projets d'une ville et d'une MRC pour 74 bacs et îlots de récupération
Restaurants, bars et hôtels ayant bénéficié de financement à l'implantation : 3
Des entrepreneurs à votre service : Services Matrec et Waste Management



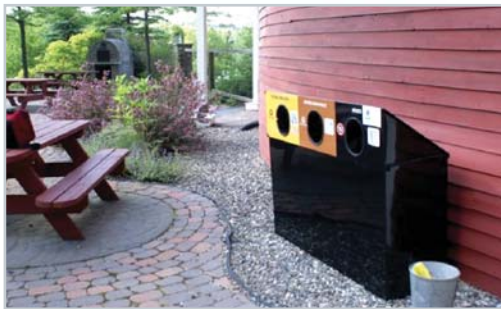
La Ville de Shawinigan a installé des équipements de récupération entre autres dans ses parcs, terrains de jeux et dans certains édifices publics.



À la municipalité de Notre-Dame-de-Montauban « nous voulons prendre un virage vert dans nos parcs afin d'inciter la population à faire de même chez eux. ». Les parcs, places publiques, l'aréna, la bibliothèque et le centre de loisirs ont été équipés de bacs de récupération. Le tiers du coût du projet (1960 \$) a été financé par la Table.

Estrie

Aires publiques : 9 projets d'une ville et de 4 MRC pour 256 bacs et îlots de récupération
Restaurants, bars et hôtels ayant bénéficié de financement à l'implantation : 2
Des entrepreneurs à votre service : Sani-Estrie et Waste Management



La collecte à trois voies (recyclage / compostage / déchets) est disponible sur tout le territoire de la MRC de Coaticook. Le programme de la Table a permis de commencer à étendre ce service complet à des aires publiques de cinq de ses municipalités.



À Magog, une partie du projet est de permettre aux usagers des plages bordant le lac Memphrémagog de récupérer leurs matières résiduelles.

À Sherbrooke, « que ce soit au parc, à l'aréna, à la bibliothèque ou au centre communautaire, les citoyens auront la possibilité de récupérer leurs matières résiduelles. ». En 2008, 25 bâtiments et près de 50 parcs ont été ciblés, puis l'ensemble des espaces publics sera complété en 2009. La Table et la Fédération canadienne des municipalités ont contribué financièrement à ce projet à raison de 48 500 \$ et 230 000 \$ respectivement.

Montréal

Aires publiques : 18 projets de 9 villes et de 6 arrondissements pour 450 bacs et îlots de récupération

Restaurants, bars et hôtels ayant bénéficié de financement à l'implantation : 241

Des entrepreneurs à votre service : BFI Canada, Éconord, NI, RCI Environnement, Services Matrec, Théolis transport, Tri-Val et Waste Management

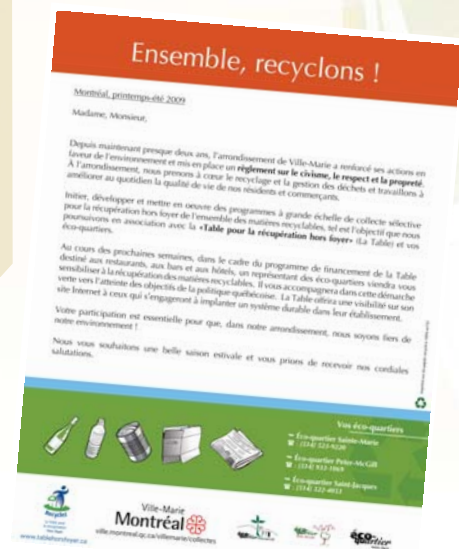
Depuis l'été 2008, dans plusieurs parcs et autres lieux de loisirs de la région de Montréal, les usagers peuvent dorénavant récupérer leurs matières résiduelles.



Dans un parc à Pointe-Claire

Dans l'arrondissement du Plateau Mont-Royal

Dans le cadre de la revitalisation du boulevard Décarie, l'arrondissement Saint-Laurent a installé des stations de récupération en bordure de rue dans le secteur le plus achalandé par les piétons. Cette pratique est à encourager. À l'avenir, chaque projet d'aménagement, de rénovation ou de revitalisation d'infrastructure ou de lieu public ne doit plus prévoir l'installation de corbeilles à déchets mais plutôt de corbeilles ou d'îlots à deux voies, pour la récupération des matières recyclables!



Un partenariat unique conclu en juin 2009 entre la Table, l'Arrondissement Ville-Marie est les éco-quartiers St-Jacques, Ste-Marie et Peter McGill mise sur des conditions gagnantes pour une récupération optimale auprès des restaurants, bars et hôtels du cœur de Montréal!

Outaouais

Aires publiques : 3 projets de 3 MRC pour 52 bacs et îlots de récupération
Restaurants, bars et hôtels ayant bénéficié de financement à l'implantation : 16
Des entrepreneurs à votre service : Rebutis Débarras Québec, Waste Management

Dans la MRC Collines-de-l'Outaouais, aucune collecte sélective n'avait cours à l'extérieur du foyer. À l'été 2009, des équipements de récupération ont été installés dans certains parcs du territoire ainsi qu'à l'aréna de Val-des-Monts.



Les municipalités de la MRC Vallée-de-la-Gatineau ont équipé chacun de leurs parcs les plus achalandés d'un îlot conçu et fabriqué par une entreprise locale. Le personnel de la MRC a confectionné, à partir des outils de signalisation conçus par la Table, des affiches de signalisation personnalisées répondant aux critères définis par la Table.

Abitibi-Témiscamingue

Aires publiques : 6 projets d'une ville et de 3 MRC pour 79 bacs et îlots de récupération

Les citoyens de la MRC d'Abitibi utilisent majoritairement les infrastructures de Amos, la ville-centre. Le projet de la MRC s'est développé en deux phases. La première pour l'installation d'équipements dans les lieux les plus achalandés de la ville, la deuxième dans des parcs ainsi qu'à l'aréna de Berry et au centre sportif de St-Félix-de-Dalquier.

« L'objectif est bien sûr d'augmenter le taux de récupération hors foyer mais également d'habituer les citoyens à réfléchir avant de jeter. En voyant constamment des bacs de récupération dans leur environnement, nous croyons qu'ils développeront le réflexe de réfléchir à savoir si une matière est recyclable ou non. »



De son côté, la Ville de Rouyn-Noranda a débuté l'implantation d'équipement dans son aéroport et son golf et poursuivra dans ses autres lieux publics ultérieurement.

Côte-Nord

Aires publiques : 2 projets de 2 MRC pour 58 bacs et îlots de récupération

La collecte sélective est présentement en cours d'implantation sur le territoire de la Minganie, une MRC comptant huit municipalités peuplées par un peu plus de 5000 habitants sur plus de 300 km de littoral, à quoi s'ajoute deux communautés innues.

De son côté, la MRC de la Haute-Côte-Nord compte quelques 12 300 habitants dispersés dans huit municipalités s'étalant le long des 160 km de littoral. Depuis avril 2006, la collecte sélective porte-à-porte est non seulement offerte à tous les citoyens et commerçants, mais a même été rendue obligatoire par l'adoption d'un règlement! Toutefois, peu d'aires publiques étaient équipées de contenants de récupération.

Dans ces deux MRC, la vocation touristique est importante. Des projets y ont été développés afin d'équiper de bacs de récupération, entre autres, les places publiques de Natashquan, d'Anticosti, de Tadoussac, de Forestville ou encore des lieux de loisirs de Havre-Saint-Pierre, de Les Escoumins et de Les Bergeronnes ainsi que des aires fréquentées par des dizaines de milliers de touristes.

Nord-du-Québec

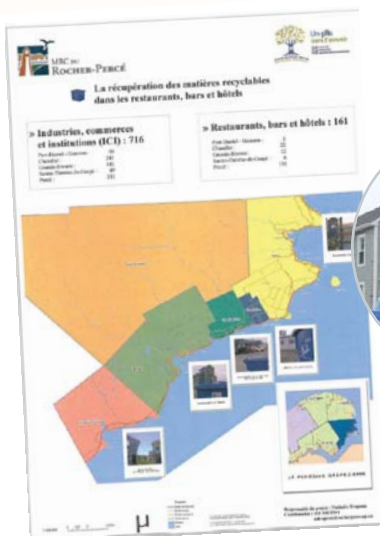
Aires publiques : 1 projet de 1 ville pour 8 bacs et îlots de récupération

Le projet de la Ville de Chibougamau consiste à installer des équipements de récupération dans le parc et la place du centre-ville, dans le hall de l'Hôtel de ville et le long de certains sentiers.

Gaspésie-Les-Îles-de-la-Madeleine

Aires publiques : 1 projet de 1 MRC pour 42 bacs et îlots de récupération Restaurants, bars et hôtels ayant bénéficié de financement à l'implantation : 171 Des entrepreneurs à votre service : Récupération de la Péninsule

La MRC de Rocher-Percé a déposé le 1^{er} projet d'envergure pour une desserte dans le cadre du volet II du programme de financement de la Table. Après un inventaire exhaustif de tous les restaurants, cafés, bars, hôtels, motels et gîtes de son territoire, la MRC a fourni 341 bacs roulants à 161 établissements admissibles et les a ajoutés à son circuit municipal de collecte sélective. Dans ce volet, la Table rembourse à l'organisme municipal le coût d'achat des équipements nécessaires (jusqu'à 300 \$ par établissement).



En suivant la même démarche, un inventaire des lieux publics susceptibles d'être équipés pour la récupération des matières recyclables a également été réalisé. Une cinquantaine de bacs a été installés dans les lieux les plus achalandés.

Chaudière-Appalaches

Aires publiques : 6 projets d'une ville et de 5 MRC pour 256 bacs et îlots de récupération



La Ville de Lévis « éco-agit » dans les parcs par l'installation de contenants de récupération. Dans le cadre d'une conférence de presse en octobre 2008, les représentants de la Ville de Lévis annonçaient l'installation de 88 contenants de recyclage dans des endroits stratégiques, notamment la piste multifonctionnel du parcours des Anses, lieu très fréquenté du littoral.

Des équipements de récupération ont été installés dans les 14 municipalités de la MRC Montmagny. On retrouve quelques duos de bacs roulants dans des aires de pique-nique de certaines de ces municipalités.



Laval

Aires publiques : 2 projets d'une ville pour 100 bacs et îlots de récupération
Restaurants, bars et hôtels ayant bénéficié de financement à l'implantation : 31
Des entrepreneurs à votre service : BFI Canada, Éconord, NI, RCI Environnement, Services Matrec, Théolis transport, Tri-Val et Waste Management

La Ville de Laval développe son programme de récupération en aires publiques en plusieurs phases. L'une de ces phases consiste à améliorer les équipements de récupération de 15 centres communautaires dont l'achalandage hebdomadaire est très important. La Table finance 59 bacs à cet effet. La Ville prendra en charge l'amélioration des équipements des 15 autres centres communautaires.

La Ville de Laval a également permis à l'Agence métropolitaine de transport d'accélérer son programme de remplacement des corbeilles de déchets par des corbeilles à deux voies. En effet, la Ville a déposé à son compte et en partenariat avec l'AMT, un projet visant à installer les équipements de récupération sur les sites de l'AMT localisés sur son territoire.

Un projet de grande envergure a été implanté à Laval dans le secteur des restaurants, bars et hôtels. Le Centre commercial Centropolis a instauré un système de récupération intégré pour tous les commerces qui y sont situés, et a fourni des outils destinés aux gestionnaires et employés. Ce projet nécessitant des investissements importants a bénéficié d'un coup de pouce de la Table par le biais du volet de financement accessibles aux 21 établissements de restauration du complexe.



Lanaudière

Aires publiques : 6 projets de 6 MRC pour 376 bacs et îlots de récupération
Restaurants, bars et hôtels ayant bénéficié de financement à l'implantation : 8
Des entrepreneurs à votre service : BFI Canada, Compo Recycle, E.B.I. Environnement, Éconord, NI, RCI Environnement, Services Matrec, Waste Management

Nous avons ici deux très bons exemples de territoires où le programme de la Table vient compléter un ensemble de mesures cohérentes.

Dans la MRC d'Autrey

« La collecte sélective porte-à-porte est offerte sur l'ensemble du territoire de la MRC, y compris pour les ICI. La population est informée et sensibilisée, prête à faire de la récupération dans les endroits publics si on lui donne les outils nécessaires ». Plusieurs centres de loisirs, parcs et places publiques de 8 municipalités de la MRC comptent maintenant 46 équipements de récupération.



À Terrebonne

« Avec l'implantation de la collecte sélective dans les multiplex à l'été 2008, l'ensemble des citoyens du territoire seront désormais desservis sur une base hebdomadaire. La Ville désire maintenant mettre ses efforts pour la récupération hors-foyer et a notamment ciblé ses parcs. Dans un premier temps, la Ville entend mettre en place un projet pilote dans 4 de ses parcs, où les installations sportives sont les plus achalandées. Par la suite, l'ensemble des 31 autres parcs qui possèdent des installations sportives seront desservis (...) ». La Ville a acquis pour ce projet 39 équipements de récupération au coût de 45 000 \$ dont 27 000 \$ ont été financés par la Table.

Laurentides

Aires publiques : 7 projets de 5 MRC pour 341 bacs et îlots de récupération
Restaurants, bars et hôtels ayant bénéficié de financement à l'implantation : 17
Des entrepreneurs à votre service : BFI Canada, Compo Recycle, Éconord, NI, RCI Environnement, Services Matrec, Théolis transport, Waste Management



Traversée du nord au sud par la piste cyclable du P'tit Train du Nord, reliée à la Voie Verte, la MRC des Pays-d'en-Haut est reconnue pour ses attraits touristiques. Vingt-six équipements de récupération ont été mis à la disposition des usagers des nombreux parcs linéaires et aires de pique-nique de leur territoire.

La MRC Thérèse-de-Blainville a déjà complété deux phases d'implantation de son programme de récupération en aires publiques, portant de 62 en 2008 à 139 en 2009 le nombre d'équipements installés sur son territoire. Les villes de Terrebonne et Blainville ont développé chacune un modèle d'équipement pour leurs besoins. Ci-dessous, l'îlot de Blainville.



Montérégie

Aires publiques : 21 projets de 5 villes et de 11 MRC pour 773 bacs et îlots de récupération
Restaurants, bars et hôtels ayant bénéficié de financement à l'implantation : 73
Des entrepreneurs à votre service : NI, RCI Environnement, Sani-Éco, Services Matrec, Tri-Val, Waste Management

Depuis l'été 2008, les citoyens de plusieurs municipalités de la Montérégie peuvent maintenant récupérer leurs matières recyclables pendant leurs loisirs. Dans les aré纳斯, aires sportives, centres de loisirs et bibliothèques, des équipements de récupération ont été mis à la disposition des usagers.



Les milliers d'usagers du Parc régional de Beauharnois-Salaberry disposent maintenant de 17 îlots de récupération installés à des endroits stratégiques répartis le long du réseau cyclable du parc. Lors de la conférence de presse, les responsables ont rappelé à leurs citoyens que « La récupération, ça se passe aussi en dehors de la maison! »



La MRC Pierre-de-Saurel a fait l'acquisition de 74 bacs urbains pour ses municipalités, dont 40 ont été financés par la Table. Dans le Carré Royal de Sorel-Tracy, il n'y a plus de poubelles orphelines, que des bacs à deux voies. La Ville a également acheté un camion tout électrique fabriqué au Québec, pour les travaux légers effectués par ses employés, notamment la collecte des nouveaux bacs!

Centre-du-Québec

Aires publiques : 8 projets d'une ville, de 4 MRC et d'une régie pour 469 bacs et îlots de récupération
Restaurants, bars et hôtels ayant bénéficié de financement à l'implantation : 13
Des entrepreneurs à votre service : Gaudreau Environnement

Dans la région considérée comme le berceau de la récupération, de nombreux projets de récupération en aires publiques ont été développés.



Dans les municipalités de la MRC de l'Érable, plusieurs aires de sports sont maintenant équipées d'îlots de récupération.

La collecte à trois voies est implantée dans 13 des municipalités de la MRC Arthabaska. Les équipements qui y seront mis en place comportent une section dédiée aux matières organiques. La Ville de Victoriaville a fait concevoir un modèle spécifique à ses besoins, qui a été fabriqué localement.



Projets régionaux

Agence métropolitaine de transport (AMT)

L'AMT exploite 5 lignes de trains de banlieue, un autobus express métropolitain, 16 terminus et 60 stationnements incitatifs. Cela représente environ 400 000 usagers qui s'y déplacent quotidiennement.

En 2008 l'agence a entrepris les démarches visant la récupération des matières recyclables sur tout les sites qu'elle exploite.



L'objectif du projet : le remplacement systématique de **toutes** les poubelles par des corbeilles de récupération multimatières à deux voies (environ 578 unités).

Octobre 2009 : près de 300 équipements implantés à ce jour dont **192 financées par la Table.**

Grâce à la participation financière de la Table, l'AMT prévoit atteindre son objectif en 2010.

Parc Jean-Drapeau

Au cours de l'année 2009, le parc Jean-Drapeau, qui couvre les îles Sainte-Hélène et Notre-Dame, a fait un saut marquant en matière de gestion des matières résiduelles en installant des îlots de récupération sur toute sa superficie.



143 îlots de récupération pour desservir toutes les aires de jeux, de pique-nique, de récréation et de transit du site.

« Un élément digne de mention et hors du commun du parc Jean-Drapeau est la présence d'un bac de recyclage avec pratiquement chaque poubelle. Ceci est tout à votre honneur car en 20 ans d'évaluation, nous n'avons jamais vu un endroit où il y avait autant d'emphase mise sur le recyclage. Bravo! » Cette citation est extraite d'un rapport d'experts que le parc Jean-Drapeau a commandé pour évaluer l'ensemble de ses activités d'exploitation estivale.

LA TABLE DANS L'ACTUALITÉ

Les membres de la Table ont annoncé d'entrée de jeu leur volonté d'assurer un leadership fort dans la promotion de la récupération hors foyer, en étant pro-actif dans le milieu, transparent et rigoureux dans leurs démarches.

Les actions en ce sens sont articulées autour de trois axes:

- Communiquer la mission, les principes et les objectifs : susciter l'adhésion du plus grand nombre de partenaires.
- Promouvoir l'existence du programme : générer l'élaboration de projets, rendre accessible tous les outils nécessaires.
- Divulguer les résultats du programme : reconnaître les efforts, partager les bons coups.

Plusieurs moyens sont utilisés à cette fin, notamment de nombreuses publications et interventions (disponibles sur le site Internet) :

- Publication de communiqués⁵
- Entrevues aux médias, à des groupes
- Conférences, ateliers de formation et présentations lors de colloques et autres événements
- Intervention dans les débats, notamment sur invitation de la Commission parlementaires appelée à étudier les enjeux de la Politique de gestion des matières résiduelles⁶
- Des mentions dans les médias de nos partenaires



La Table fait parler d'elle dans toutes les régions du Québec. De nombreux projets font l'objet d'annonces par leurs promoteurs. Une imposante couverture de presse permet de découvrir les particularités de chacun. La revue de presse complète se trouve sur le site Internet au www.tablehorsfoyer.ca et un extrait est joint en annexe 2.

⁵Les communiqués <http://www.tablehorsfoyer.ca/publications/communiques.php>

⁶Le mémoire de la Table <http://www.tablehorsfoyer.ca/documents/table-hors-foyer-memoire-CTE.pdf> et le rapport de la Commission http://www.tablehorsfoyer.ca/upload/actualite/tablehorsfoyer_actualite_37.pdf

Des campagnes de promotion d'envergure sont déployées, grâce à une entente avec RecycleMédias.

Novembre 2008 – Merci aux 205 villes et arrondissements qui ont mis en pratique la collecte sélective dans les aires publiques – Publication dans trois grands quotidiens.



En matière de récupération dans les parcs, les rues, les aires et autres lieux publics du Québec

LA TABLE EST MISE!

EN ESTRIE, LA TABLE A APPUYÉ LES INITIATIVES SUIVANTES:

VILLE DE SHERBROOKE

- Sherbrooke

MRC DE COATICOOK

- Coaticook
- Sainte-Herménégilde

MRC DE MEMPHRÉMAGOG

- Capton d'Orford
- Ayer's Cliff
- North Hatley
- Magog
- Capton de Stansfeld

LES NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS DE RÉCUPÉRATION DE VOTRE MUNICIPALITÉ: DÉCOUVREZ-LES, UTILISEZ-LES!

Pour en savoir plus sur nos programmes: 514 931-1263, poste 1 www.tablehorsfoyer.ca

La Table pour la récupération hors foyer

En matière de récupération dans les restaurants, les bars et les hôtels du Québec

LA TABLE EST MISE!

EN OUTAOUAIS, LA TABLE A APPUYÉ LES ÉTABLISSEMENTS SUIVANTS:

- Chelsea Pub
- Le Piment D'Or
- Madisson Restaurant
- Le Bistrot
- Hilton Lac-Leamy
- Hôtel du Voyageur
- Hôtel Clarion
- Yummy's
- Coffee Time

Si VOTRE ÉTABLISSEMENT PRÉFÉRÉ N'EST PAS DU NOMBRE, ENCOURAGEZ-LE À NOUS CONTACTER.

Pour en savoir plus sur nos programmes: 514 931-1263, poste 1 www.tablehorsfoyer.ca

La Table pour la récupération hors foyer

Mars 2009 - La Table est mise! En matière de récupération dans les restaurants, bars et hôtels du Québec – Publication des noms des établissements convertis à la récupération. Pleine page couleur dans 26 hebdomadaires et deux quotidiens gratuits.

Juin 2009 - La Table est mise! en matière de récupération dans les parcs, les rues, les aires et autres lieux publics du Québec – Publication dans 39 hebdomadaires régionaux des noms des villes et MRC dont les projets ont été approuvés.

PERSPECTIVES

Depuis quelques années, le phénomène de consommation hors domicile s'est accentué. Le citoyen qui récupère à la maison toutes ses matières recyclables réclame maintenant de pouvoir le faire dans toutes ses sphères d'activité. Les québécoises et les québécois s'attendent à pouvoir récupérer sur leurs lieux de travail, dans la pratique de leurs loisirs et au cours leurs déplacements.

Dans les deux secteurs d'activités ciblés par la Table pour la récupération hors foyer, les aires publiques municipales et les restaurants, bars et hôtels, les résultats à la mi-temps sont très prometteurs. Des systèmes de récupération de toutes les matières recyclables par la collecte sélective s'installent à travers tout le Québec.

De nombreux projets de récupération en aires publiques municipales sont encore en cours d'élaboration. Le programme de la Table contribuera à en financer une partie mais dans de nombreux cas, le coup de pouce initial a servi à élaborer et à mettre en œuvre une première phase que d'autres suivront. Des équipements et des opérations ont été évalués sur la base des résultats des premières démarches, puis, de nouveaux lieux ont été ciblés : la route de collecte sélective dans les aires publiques du Québec sera graduellement élargie. Mentionnons comme exemple les villes de Montréal, Québec, Laval et Sherbrooke ou l'Agence métropolitaine de transport dont les phases subséquentes des programmes sont à venir.

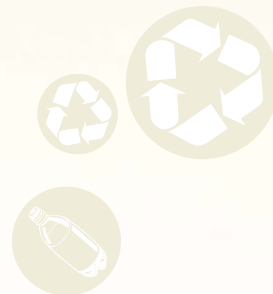
Les projets en aires publiques municipales présentent deux éléments récurrents : d'une part l'installation de bacs mis à la disposition des usagers pour la récupération de toutes les matières recyclables répond à un besoin et d'autre part, ces projets sont complémentaires à d'autres mesures reliées aux Plans de gestion des matières résiduelles.

Dans les restaurants, les bars et les hôtels, des éléments conjoncturels interfèrent dans la décision d'implanter et de maintenir la récupération des matières recyclables. **Au cours de ce qui a été appelé « la crise des matières recyclables », et qui a atteint son apogée au premier trimestre 2009, les entrepreneurs attestés par la Table ont tenu le coup. Les collectes n'ont jamais été interrompues, la cadence de dépôt de nouveaux projets s'est plutôt accélérée. L'objectif visé lors de l'élaboration des conditions de financement de ce volet du programme, à savoir la négociation de contrats d'une durée minimale de trois ans a été atteint. Le système s'est avéré solide.**

Actuellement, dans plusieurs villes et MRC du Québec, les responsables de la gestion des matières résiduelles s'activent à imaginer des mesures pour la desserte des commerces. Le volet du programme de la Table dédié au financement des équipements de récupération pour les restaurants, bars et hôtels collectés sur circuit municipal favorise les investissements municipaux. Toutefois, l'inventaire des établissements admissibles et l'évaluation des besoins en équipements sont des démarches nécessitant du temps et plusieurs projets ne seront déposés qu'au cours de la deuxième mi-temps du programme.

Dans les prochains mois, dans certains secteurs aux caractéristiques particulières, des ententes de partenariat telles que celle conclue entre la Table, l'arrondissement Ville-Marie de la Ville de Montréal et les trois éco-quartiers du territoire vont se multiplier. Ces ententes visent l'optimisation de la récupération auprès d'une clientèle bien ciblée, par une démarche systématique et en mettant toutes les ressources en commun. Un projet de ce genre vient d'être mis en place avec l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal de la Ville de Montréal et d'autres sont en cours de discussion.

Les administrateurs et la direction de la Table pour la récupération hors foyer sont fiers de constater à quel point la première mi-temps du programme a été fertile en réalisations de projets. Les résultats spectaculaires permettent d'envisager une seconde partie tout aussi passionnante!







Tél. /téléc.: 514.931.1263

Courriel : info@tablehorsfoyer.ca | www.tablehorsfoyer.ca